

Benghebrit annonce un plan de formation pour enseignants et inspecteurs

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4342 - Mercredi 6 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Agression d'une enseignante à l'académie de Tizi Ouzou

Nouvelle action de démonstration du Cnapeste

Page 24

Bilan des dix premiers mois de l'année

3 000 morts sur les routes

Page 3

La mort d'un cadavre politique

Par Mohamed Habili

On peut dire de Ali Abdallah Salah ce qu'on disait autrefois des hommes de guerre : il a vécu par l'épée, et dans son cas longtemps régné par elle ; il est mort par l'épée. On a envie d'ajouter : quoi de plus naturel par conséquent ? Lui-même a fait tuer bien des gens, dont le fondateur du mouvement houthi, qui a donc fini par prendre sa revanche. C'était un homme dont la fin de vie politique a duré plusieurs années, bien plus longtemps en tout cas que l'agonie d'un homme ordinaire. Il n'était pas homme à mourir politiquement sans mourir physiquement. Il a fallu tout de même plusieurs années pour que la première mort, sans doute la seule qui compte à ses yeux, soit suivie de la deuxième, dont il a peut-être espéré ardemment la venue. Pour preuve que c'est un homme déjà mort que les Houthis ont liquidé physiquement : son appel au soulèvement contre ces derniers a résonné dans le vide. Plus significatif encore : le calme revenu à Sanaa après la nouvelle de sa mort. Si les Houthis, dont il a longtemps été l'ennemi, ont attendu qu'il demande lui-même le coup de grâce, ce qu'il a précisément fait ces derniers jours en rompant avec eux, c'est sûrement qu'il les servait plus vivant que mort. Et puis est arrivé ce moment où ils n'avaient plus le choix, où ils devaient l'abattre. Ce qu'ils ont fait du reste proprement, par armes à feu. Une grâce qui n'a été accordée ni à Saddam Hussein, qui l'a pourtant revendiquée, ni à Maamar Kadafi, qui n'a eu le temps de rien.

Suite en page 3

En visite éclair aujourd'hui à Alger

Macron pour «un nouveau pacte»



Ph/D. R.

Aujourd'hui, en l'espace d'une journée, temps imparti à sa première visite officielle «d'amitié et de travail» en Algérie, le président français, Emmanuel Macron, devra «marquer le soutien de la France à plusieurs projets entre les deux pays avec une vision renouvelée et partagée de la coopération». Il «aura à s'exprimer sur les questions régionales et la question mémorielle» avant de s'envoler vers le Qatar.

Lire page 2

Béjaïa

Les boulangers passent à la grève

Page 2



Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh

L'amitié algéro-serbe interprétée en musique

Page 13

En visite éclair aujourd'hui à Alger

Macron pour «un nouveau pacte»

■ Aujourd'hui, en l'espace d'une journée, temps imparti à sa première visite officielle «d'amitié et de travail» en Algérie, le président français, Emmanuel Macron, devra «marquer le soutien de la France à plusieurs projets entre les deux pays avec une vision renouvelée et partagée de la coopération». Il «aura à s'exprimer sur les questions régionales et la question mémorielle» avant de s'envoler vers le Qatar.

Par Lynda Naili

A ce titre, s'il faut s'attendre effectivement à une consolidation de la coopération économique entre les deux pays à travers la signature de nouveaux

Journée mondiale du diabète Grande affluence au village des diabétiques

UNE AFFLUENCE des grands jours a été enregistrée, hier, au village des diabétiques, abrité depuis lundi par la ville de Boumerdès. Selon ses organisateurs, la manifestation initiée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète, jusqu'au 13 du mois courant, sous le thème «Les femmes et le diabète : notre droit à une bonne santé», a attiré entre 700 à 800 visiteurs à son premier jour, contre pas moins de 200 visiteurs, pour la seule matinée de ce deuxième jour, dont une majorité sont des malades diabétiques, est-il précisé. Pour le président de l'Association des diabétiques de la wilaya de Boumerdès, Mohamed Mokri, cette grande affluence de malades reflète une réelle prise de conscience de leur part, pour une bonne prise en charge de leur maladie. Dans leurs communications, des diabétologues ont cité le mode de vie de l'individu comme étant l'un des facteurs principaux à l'origine de cette maladie, dont les meilleures méthodes de prévention sont l'exercice, conjugué à une bonne hygiène de vie. D' Saadouni Fatiha, spécialiste en médecine interne à l'hôpital de Thénia, a particulièrement insisté dans sa communication sur l'intérêt d'une bonne diète alimentaire, de l'exercice physique et du traitement à l'insuline dans l'amélioration de la maîtrise du taux de sucre dans le sang, pour le malade diabétique, qui peut ainsi éviter les maladies du cœur et leurs corollaires. Elle a également affirmé la possibilité, pour ces malades, de subir des interventions chirurgicales (dans l'urgence ou programmées), à condition de prendre toutes les mesures nécessaires adaptées à leur situation.

Lamine H.

accords bilatéraux, il ne faudrait pas espérer à ce que des réponses claires et officielles soient données aux nombreux dossiers en suspens relevant de la question mémorielle. Une question pour laquelle l'Algérie attend «beaucoup». Ainsi, dans son désir d'entamer une nouvelle séquence franco-algérienne, en février dernier, Emmanuel Macron, estimant que «le moment était venu d'engager, aujourd'hui, notre histoire dans un nouveau pacte collectif», avait expliqué que le partenariat franco-algérien «ne peut fonctionner qu'à une condition : celle de reposer sur des solutions partagées, sur des coopérations de terrain, autour de projets concrets». Une position que viendront appuyer les propos de Dominique Boutter, conseiller commercial et directeur de Business France à l'ambassade de France en Algérie, qui affirmait avant-hier, à l'occasion du 2^e Forum algéro-français du numérique tenu à Alger, que la relation de la France avec l'Afrique «se construira en priorité avec l'Algérie où nous sommes en train d'étudier la mise en place de projets industriels de co-localisation et de co-production».

Pourtant pour Alger, même si elle attend une meilleure présence des investissements français, il reste que cette question de l'histoire doit être définitivement réglée pour justement aller vers ce partenariat d'excellence gagnant-gagnant auquel les deux aspirent. En témoignent les propos du ministre des Moudjahidine qui, qualifiant de légitime la demande algérienne de repentance, affirmait avant-hier que «nous ne sommes pas contre les Français mais contre le colonialisme français». Et pour cause, considérant que «les deux pays ont franchi des pas satisfaisants dans différents domaines», «l'essentiel dans ces relations c'est le dossier de la mémoire (...) Ces dossiers sont certes complexes et sensibles et



PHD.R.

requièrent de la patience, mais l'Algérie n'acceptera pas de marcher ni de tourner la page», a déclaré Tayeb Zitouni, ministre des Moudjahidine qui tient pour témoin les déclarations de Macron en visite en Algérie, alors candidat aux présidentielles, qui avait reconnu à ce moment-là «les crimes contre l'humanité» commis en Algérie par la France coloniale. En effet, pour le ministre des Moudjahidine, «l'Algérie ne construira pas ses relations futures avec la France sur la base de déclarations mais sur du concret». Chose qui s'annonce d'ores et déjà difficile, puisque dimanche dernier, c'est-à-dire trois jours avant sa visite programmée pour l'Algérie, Emmanuel Macron, dans une interview accordée à la chaîne Trace TV, a clairement laissé entendre qu'il ne prononcera pas de repentance sur cette question mémorielle. Campant

sur sa position de «ni déni, ni repentance», il maintiendra son appel à «dépassionner» la question de la colonisation, car pour lui «reconnaître ou indemniser, ce serait totalement ridicule en termes de mentalité» et que «ce n'est pas une façon de construire son avenir».

Paris, de son côté, qualifiant d'«important» ce déplacement algérois qui intervient à la veille de la réunion à Paris du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), relèvera «la profondeur et la densité des relations entre la France et l'Algérie, appelées à se développer davantage». Et d'ajouter que l'Algérie «occupe une place importante, une place de passerelle en Méditerranée et en Afrique. C'est un grand pays voisin avec qui nous souhaitons consolider nos relations en raison de sa place singulière», affichant ainsi le souhait de la France d'«accompa-

gner l'Algérie dans sa vision stratégique de développement». Mieux. L'Elysée fera part d'une prochaine visite de Macron à Alger sans toutefois donner d'agenda précis : «Cette visite sera suivie ultérieurement par une autre d'Etat qui nécessite, elle, une préparation du fait de la place importante occupée par l'Algérie».

Par ailleurs, s'agissant des questions régionales, les dossiers du processus de paix au Mali et la sécurisation de la région du Sahel seront à l'ordre du jour, a précisé l'Elysée. A ce sujet, relevant «la qualité de partenariat dans ce domaine» qui «doit aller plus loin», Paris indiquera que «l'Algérie possède une expérience dans la lutte contre le terrorisme, notamment en ce qui concerne les filières terroristes, et contre le radicalisme qui intéresse la France».

L. N.

Béjaïa

Les boulangers passent à la grève

Après leur rassemblement organisé dimanche dernier devant le siège de la direction du commerce et des prix (DCP) de la wilaya de Béjaïa, les boulangers passent à l'action depuis hier. Ils sont entrés en grève illimitée pour revendiquer l'officialisation de leur décision de hausse du prix du pain à de 10 à 15 DA. Le coordinateur du bureau de wilaya de la Fédération nationale des boulangers, Rafik Mebarki, dira sur radio Soummam : «on n'arrive plus à travailler avec le prix actuel de 8,50 ou 10 DA car, nous avons beaucoup de charges comme les impôts, l'électricité, le gaz, les améliorants et la farine qui n'est plus disponible qu'au marché noir, la levure, etc.». Et d'ajouter : «le prix de revient de la baguette de pain est de 12,50

DA». Il poursuit : «on travaille à perte et déjà le prix de 10 DA n'est pas officialisé et pourtant nous avons eu l'accord de principe du ministre du Commerce en 2013». «Il y a des produits entrant dans la fabrication du pain dont les prix ont augmenté 05 fois comme la levure alors que le tarif du pain est resté le même», déclare encore M. Mebarki. «Ceci sans compter sur la revendication de hausse des salaires par les travailleurs et les autres charges». Cette grève a, faut-il le souligner, provoqué l'ire des citoyens autrement dit, du consommateur qui n'a pas trouvé de pain et a perturbé également les cantines scolaires qui n'ont pas été fournies en pain. A Sidi-Aïch, des travailleurs n'ont pas trouvé de pain à cause de cette grève. Des citoyens se sont

plaints aussi du manque de pain depuis quatre jours dans cette région. «La grève n'a pas été totalement suivie par les boulangers; certains ont ouvert leurs magasins et ont maintenu l'ancien prix», a déclaré le directeur du commerce Lakhdar Tria qui l'a qualifiée d'«illégal» car, elle a été observée sans préavis et sans service minimum dans certaines communes. M. Tria a appelé les boulangers «à cesser leur grève et à retrouver la raison». Ceci, non sans menacer de sévir contre les boulangers qui «ne veulent pas se conformer à la réglementation». «On les a reçus et on leur a expliqué que la décision d'augmenter le tarif du pain est illégale et que le dossier est en étude au niveau du ministère de tutelle».

Hocine Cherfa

Pour améliorer le niveau des élèves

Benghebrit annonce un plan de formation pour enseignants et inspecteurs

■ Face aux nouvelles mutations qui nécessitent une mise à jour des apprentissages, la ministre de l'Education nationale a annoncé un plan national de formation qui accorde une importance primordiale aux apprentissages et à l'acquisition de connaissances dans un environnement scolaire adéquat.

Par Louiza Ait Ramdane

Le plan, qui cible toutes les catégories de fonctionnaires du secteur, notamment les inspecteurs et les enseignants, sera, dès cette année, au cœur des priorités du secteur, a déclaré la ministre lors d'une conférence nationale sur le plan de formation des fonctionnaires du secteur 2017-2020. 53 thèmes de formation ont été choisis. Le premier porte sur le traitement pédagogique à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour accorder des sessions de formation sur le Web via la plateforme numérique de formation à distance. Le plan répond aux besoins des fonctionnaires et prend en considération les situations auxquelles ils font face lors de l'exercice de leur fonction. La formation les aidera à acquérir des compétences professionnelles qui leur permettront de s'adapter aux nouvelles exigences de leur profession et de se recycler tout au long de leur parcours professionnel. L'optimisation de la qualité de l'enseignement prodigué aux élèves est une priorité nationale qui implique l'amélioration de la performance pédagogique en classe et dépend de la formation des enseignants mais aussi d'aspects liés à la déontologie de la profession, estime la ministre.

Ce plan de formation permettra de prendre en charge toutes les problématiques auxquelles fait face le secteur, tant en matière d'évaluation pédagogique qu'en matière de gestion.

La formation en matière d'évaluation pédagogique s'articule essentiellement sur le traitement pédagogique, les méthodes d'enseignement des matières et



mais la méthode et les moyens d'améliorer le niveau de l'enseignement en Algérie suivant des objectifs nationaux en tenant compte des constantes nationales.

Les coefficients des matières n'ont subi aucun changement

Par ailleurs, Nouria Benghebrit a affirmé que les coefficients des matières n'ont subi aucun changement. Selon la ministre, la correspondance adressée aux directions de l'Éducation et qui a créé une polémique a été retirée pour être remplacée par une autre correspondance qui souligne que les coefficients n'ont subi aucun changement. Par ailleurs, et en réponse à une question sur les mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale face aux perturbations enregistrées au niveau des écoles suite aux mauvaises conditions météorologiques, la ministre a affirmé que la direction de l'éducation de toute région affectée par les chutes de neige à toute latitude de prendre les mesures qu'elle juge adéquates pour assurer la scolarité des élèves.

A cet effet, M^{me} Benghebrit propose, entre autres solutions, l'insertion d'heures supplémentaires pour rattraper les cours.

La ministre a indiqué que l'établissement a le droit de retarder ou d'avancer le calendrier des examens, précisant que les dates fixées pour les examens des cycles moyen (à partir du 3 décembre) et primaire (à partir du 10 décembre) sont un agenda de référence, qui coïncide avec l'approche des vacances d'hiver.

L. A. R.

l'évaluation pédagogique. En matière de gestion, la formation comprend plusieurs axes dont la législation et la réglementation du secteur, la médiation, l'application sur le terrain de la charte de déontologie du secteur et la numérisation. Ces solutions sont le fruit des études nationales et internationales qui ont démontré que les aptitudes des élèves en mathématiques, en culture scientifique et en compréhension écrite sont insuffisantes, dit la ministre.

61% des élèves de 15 ans n'ont pas le niveau en compétence d'analyse

Le niveau des élèves est en dégradation continue. Selon les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 61% des élèves de 15 ans en Algérie n'avaient pas le niveau en compétence d'analyse en mathématiques, en sciences et en lecture, a précisé le directeur général de la pédagogie au ministère de l'Éducation nationale.

Farid Benramdane, dans une intervention sur la qualité des apprentissages et les compétences chez les élèves algériens dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves auquel a participé l'Algérie en 2012 et 2015 et dont les résultats ont été publiés en 2016. Ce programme international qui concerne les élèves de 15 ans vise à mesurer les performances des systèmes éducatifs en évaluant les compétences acquises par les élèves, a souligné le responsable, précisant qu'il s'agit des compétences dont tout citoyen moyen peut avoir besoin pour réussir dans sa vie quotidienne, à savoir la lecture, les mathématiques et les sciences.

Après avoir indiqué que l'Algérie avait obtenu un score de 360 points contre une moyenne mondiale de 490 points en mathématiques et un score de 376 points contre une moyenne mondiale de 493 points en sciences, Benramdane a estimé que ce n'est pas le classement qui compte à l'heure actuelle

Bilan des dix premiers mois de l'année

3 000 morts sur les routes

Les chiffres sont toujours aussi choquants. Le phénomène des accidents de la route fait des ravages, engendrant ainsi 3 120 morts et pas moins de 31 540 blessés dans 21 670 accidents durant les dix premiers mois de l'année en cours. Le fantôme des accidents de la route ne cessera pas de hanter les esprits des conducteurs algériens ainsi que les familles des personnes mortes derrière le volant. En effet, les routes algériennes sont parmi les plus dangereuses et dont le niveau de mortalité est le plus élevé au monde. Les conducteurs sont-ils alors victimes de l'état des routes algériennes ou l'état des véhicules ou sont-ils simplement victimes de leurs actes ? À cette question répond

fermement le directeur général du Centre national de prévention et de sécurité routière (Cnpsr), Ahmed Nait El-Hocine, que l'élément humain reste la première cause de ces accidents à hauteur de 86%, suivent les piétons avec 5,78%, l'état des véhicules avec 4,72% et l'environnement avec 0,89%. Concernant les infractions au code de la route, l'excès de vitesse vient en tête, responsable de près de 22% des accidents. Il est suivi des dépassements et les manœuvres dangereuses puis le non-respect de la distance de sécurité et des feux de signalisation. En effet, durant les dix premiers mois de l'année en cours, trois mille cent vingt personnes ont trouvé la mort et 31 540 autres ont été blessées dans 21

670 accidents de la route enregistrés au niveau national, indique un bilan du Cnpsr, les routes les plus mortelles se trouvent à Alger et M'sila avec respectivement 112 et 153 morts. Selon les chiffres avancés cette année par le Centre national de prévention et de sécurité routière, on remarque une hausse du nombre des victimes des accidents de la route. En effet, selon un bilan donné par le colonel Mohamed Triki, directeur des unités constituées du Commandement de la Gendarmerie nationale, le bilan de l'année 2016 a été de 3 000 morts et 25 705 blessés sur un total de 14 452 accidents. Durant la période considérée, la wilaya d'Alger avait déjà enregistré le

bilan le plus lourd avec 1 153 accidents ayant fait 35 morts et 1 366 blessés. Toutefois, ce macabre bilan est inférieur à celui de 2015 avec une baisse de 13,02% du nombre des tués, de 29,88% du nombre des blessés et de 29,2% du nombre d'accidents. S'exprimant à l'occasion de la cérémonie de clôture du projet de jumelage entre le Centre national de prévention et de sécurité routière et la Direction générale des routes en Espagne, le directeur général du Cnpsr, Ahmed Nait El-Hocine, a affirmé que le projet de jumelage intervenant dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'Association entre l'Algérie et l'UE en matière de sécurité routière lancé en

LA QUESTION DU JOUR

La mort d'un cadavre politique

Suite de la page une

Mais qui savait avant qu'il ne succombe que cet homme jusque-là plein de ressources avait perdu la main, qu'il ne contrôlait plus rien, qu'il était à la merci de la première attaque lancée contre lui, que le vide s'était fait autour de lui ? Lui-même le premier peut-être. Mais alors il n'était pas le seul, les Houthis le savaient aussi, qui lui ont demandé de se livrer à eux à peine avait-il terminé son appel à l'insurrection. Il semble bien, en revanche, que la coalition menée par l'Arabie saoudite se leurrerait sur les forces qui lui restaient, comme tend à le prouver le oui enthousiaste dont elle a reçu son offre d'alliance. Elle aurait sans doute fait preuve de plus de retenue si elle savait combien il était suicidaire en agissant comme il le faisait. Il se peut toutefois qu'il lui soit plus utile mort que vivant. Alors que pour les Houthis, il avait été jusqu'à ce qu'ils aient estimé devoir le liquider, plus utile vivant que mort. Le fait est qu'en le tuant, les Houthis se sont enlevés l'alibi national qu'il leur apportait par sa présence à leurs côtés. Désormais, ils ne seront plus fondés à se réclamer d'une coalition nationale forgée pour résister à une agression extérieure. En éliminant leur principal allié, ils vont apparaître comme les décrivait l'ensemble de leurs ennemis : une milice et une minorité violente à la dévotion d'une puissance régionale, elle-même en guerre par procuration avec l'Arabie saoudite et ses alliés dans la région. Quand ils parleront au nom du peuple yéménite, ce que bien sûr ils continueront de faire, ce sera tellement injustifié, cela sonnera tellement faux qu'il leur faudra bien songer à changer de langage. Si Salah leur avait été utile tant qu'il était vivant, d'autant plus utile d'ailleurs qu'il ne représentait pas une menace réelle pour eux, sa mort pourrait bien au contraire leur être fatale. M. H.

2015, «constitue un moyen d'accompagnement des principales réformes initiées par les pouvoirs publics en vue de redynamiser les mécanismes et les mesures relatives à la sécurité routière». Ce projet, précise-t-il, «vient renforcer la vision des pouvoirs publics quant à la nouvelle stratégie de lutte contre l'insécurité routière et ouvre des perspectives de coordination à l'échelle nationale et internationale conformément aux dispositions onusiennes». Selon lui, «grâce aux mesures de sécurité routière adoptées en Algérie, les indicateurs de l'insécurité routière ne cessent de baisser, notamment en 2015-2016 et les dix premiers mois de l'année en cours».

Thininene Khouchi

Journée Internationale des personnes handicapées Ooredoo et FAPH pleinement engagés aux côtés des personnes handicapées

OOREDOO, entreprise citoyenne et fidèle à ses engagements, célèbre, en partenariat avec la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), la Journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre. Pour marquer cette Journée mondiale, Ooredoo et la FAPH ont organisé conjointement le lundi 4 décembre 2017 à Alger, une rencontre sous le slogan «Tous ensemble pour ne laisser personne de côté», ayant regroupé une centaine de personnes vivant avec différents handicaps et leurs familles, en présence de la présidente de la FAPH, Madame Atika El Mameri et de Ramdane Djezairi, directeur opérationnel chargé des relations publiques et médias, représentant Hendrik Kasteel, le directeur général de Ooredoo. Dans son intervention, intitulée : «Acquis et perspectives en matière de droits des personnes handicapées et rôle de Ooredoo dans l'accompagnement de la FAPH», M^{me} El Mameri a rappelé l'importance de l'implication de l'ensemble des citoyens et acteurs de la société civile pour améliorer le quotidien des personnes handicapées. Pour sa part, M. Djezairi, a mis en avant l'engagement indéfectible de Ooredoo pour accompagner la FAPH dans ses projets d'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées visant à leur garantir une meilleure insertion sociale et professionnelle. Depuis 2015, Ooredoo est fier d'accompagner en tant que Partenaire la FAPH, un mouvement national militant pour l'égalité des chances et la promotion des droits des personnes handicapées. Ce partenariat prévoit notamment la réalisation d'un projet d'accompagnement à l'autonomie et à la scolarisation des enfants handicapés. Dans la continuité de la célébration de cette journée et afin de sensibiliser les citoyens autour de l'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant avec un handicap, Ooredoo a lancé une campagne de communication diffusée à travers la presse écrite, la radio et le web mettant en exergue leur rôle déterminant et leur apport dans l'édification de l'Algérie. La responsabilité sociale de l'entreprise est l'une des valeurs les plus importantes de Ooredoo. C'est pour cela que le soutien au mouvement associatif occupe une place importante dans la politique citoyenne de l'entreprise. C'est ainsi que Ooredoo a octroyé, en 2014, des aides financières aux associations œuvrant dans l'insertion des personnes handicapées notamment moteurs, non-voyants, sourds d'Algérie, trisomiques et handisport. Aussi, Ooredoo a organisé, en mars dernier, en partenariat avec la FAPH, une journée de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein.

Communiqué

Modernisation des Forces de l'ANP

Gaïd Salah souligne les efforts consentis

Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a souligné, hier à Alger, les efforts consentis ces dernières années pour le développement, la modernisation et l'optimisation des capacités des Forces de l'ANP, lors d'une visite de travail au siège du Commandement des Forces navales, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Hani D.

«**D**ans la dynamique du suivi de l'exécution du plan de développement des Forces navales visant à promouvoir, développer et moderniser les capacités de notre flotte navale, le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a effectué, le 5 décembre 2017, une visite de travail au siège du Commandement des Forces navales, en récitant la Fatiha sur son âme pure et sur celles de nos valeureux chouhada». Le général de Corps d'Armée a procédé, par la suite, en compagnie du général-major Mohamed Larbi Haouli, à «l'inspection et l'inauguration du voilier-école El Mellah, numéro de bord 938, qui vient renforcer nos Forces navales dans le cadre du plan de développement, visant à moderniser notre flotte navale, et qui contribuera à optimiser les capacités de défense de l'ANP», relève la même source. «Le voilier-école El Mellah à trois mâts qui constitue un moyen pédagogique de haute performance, est équipé des dernières technologies de pointe



en matière de navigation maritime, capable d'opérer dans un rayon très large pour accomplir ses diverses missions de formation et d'instruction, entre autres, entraîner les élèves officiers à naviguer à voiles et développer leurs aptitudes physiques et psychiques de navigation dans les conditions les plus sévères», explique le communiqué. En outre, «ce bâtiment rehausse leurs capacités à naviguer en maniant les voiles sans avoir recours aux moteurs et forge leurs connaissances pratiques dans le domaine de la navigation maritime». Par la suite, le général de Corps d'Armée «s'est réuni avec l'équipage, les cadres et les personnels des Forces navales, où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence par l'ensemble des

écoles et unités des Forces navales, les félicitant de cette importante acquisition, en rappelant les efforts consentis pour le développement et la modernisation de nos Forces navales», relève la même source. «Pour commencer, je tiens à présenter mes vives félicitations à l'ensemble de l'équipage du voilier-école El Mellah, pour le parfait accomplissement de leur mission de transfert, à Alger, dudit bâtiment, dans les délais prévus, ce qui constitue en soi, une première épreuve professionnelle que vous venez d'aborder avec succès. Mes félicitations à nos Forces navales et à l'ANP pour cette réalisation, plutôt cet important acquis qui constituera une valeur ajoutée de qualité venant appuyer le cursus de formation pratique de nos Forces armées», a affirmé le chef

d'état-major de l'ANP. «Dans ce contexte, il est invariablement évident, que l'effort laborieux et continu, voire fructueux, qui est devenu une empreinte de l'application du Haut Commandement de l'ANP, ces dernières années, grâce au soutien dont bénéficient nos Forces armées de la part de Son Excellence Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour que nos éléments militaires atteignent, qu'il s'agisse des Forces navales ou autres Forces, les plus hauts niveaux d'état prêt opérationnel et de combat, ainsi que les degrés les plus élevés du sens de responsabilité et celui du devoir national», a-t-il précisé.

H. D.

Au Cap-Vert du 13 au 15 décembre

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples en séminaire de sensibilisation

Après l'Égypte, la Tunisie et la Guinée Bissau respectivement en avril dernier et août dernier, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (AfCHPR) entreprendra une mission de sensibilisation à Praia, en République du Cap-Vert, du 13 au 15 décembre 2017, a indiqué hier un communiqué de cette institution continentale. Durant cette mission de trois jours, la délégation de la Cour, composée de trois juges et du personnel du Greffe, organisera à cet effet un séminaire pour les parties prenantes au cours desquels l'intérêt de ratifier le Protocole (de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples) et d'adhérer à la déclaration prévue à l'article 34 (6) de l'AfCHPR, sera développé. A ce

propos, Sylvain Oré, Président de la CADHP déclarera que «pour que la Cour atteigne ses objectifs et renforce le système africain des droits de l'homme, un plus grand nombre de pays doivent ratifier le Protocole et faire la déclaration prévue à l'article 34 (6)». A ce titre, cette mission de sensibilisation fait partie des efforts continus de la Cour pour interagir avec différentes parties prenantes afin d'approfondir leur compréhension de la mission et de l'importance de la Cour et d'encourager les Etats membres de l'Union africaine à ratifier le Protocole établissant déposer la déclaration prévue à l'article 34, paragraphe 6, qui permet un accès direct à la Cour par des ONG et des particuliers, soulignera la même source. L'objectif

principal des visites de sensibilisation est d'améliorer la protection des droits de l'homme en Afrique. Les objectifs spécifiques comprennent la sensibilisation du public à la Cour, encourager la ratification du Protocole et le dépôt de la Déclaration permettant aux particuliers et aux ONG d'avoir un accès direct à la Cour; sensibiliser les éventuels candidats à l'accès à la Cour et aux procédures devant la Cour; encourager le public à utiliser la Cour pour régler les différends en matière de droits de l'homme et encourager l'utilisation de la Cour pour les avis consultatifs, expliquera le communiqué. Effectivement, le succès de la Cour en tant que mécanisme de protection des droits de l'homme exige une ratification plus large

du Protocole par les États membres, ainsi que leur acceptation de la compétence de la Cour en faisant la déclaration prévue à l'article 34 (6). Cette ratification «universelle» donnera à la Cour la légitimité dont elle a besoin pour s'acquitter efficacement de son mandat. Pour rappel, l'AfCHPR, dont le siège est à Kinshasa, Tanzanie, a été créé en vertu de l'article 1 du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples pour compléter le mandat protecteur de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Droits des peuples en vue d'améliorer la protection des droits de l'homme sur le continent.

L. N.

Pétrole

Le prix du panier-Opep se maintient à plus de 61 dollars

■ Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi lundi à 61,46 dollars le baril contre 61,71 dollars la veille, a indiqué hier l'organisation sur son site web.

Par Ghani T.

Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Lundi, les prix du pétrole reculaient légèrement en fin d'échanges européens mais restaient à des niveaux élevés après que l'Opep et ses partenaires ont renouvelé jeudi leur accord de baisse de la production. En début de soirée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 62,96 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 77 cents par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de janvier cédait 58 cents à 57,78 dollars. «L'extension des baisses de pro-



PND.R.

Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 62,30 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 15 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de janvier cédait 28 cents à 57,19 dollars. Les cours de l'or noir s'étaient déjà inscrits en retrait lundi. «Nous attribuons la baisse à des prises de bénéfices par les investisseurs spéculatifs, qui étaient plus nombreux que jamais à parier sur une hausse des prix avant la réunion de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole)», ont estimé des analystes. L'Opep et ses dix partenaires, dont la Russie, n'ont pas surpris les marchés jeudi en renouvelant jusqu'à fin 2018 l'accord de baisse de la production, qui vise à rééquilibrer le marché mondial et à redonner des couleurs aux prix du baril. Mais les analystes ont salué une communication plus maîtrisée de l'Organisation et de ses alliés, qui a évité une chute des prix après la décision, comme cela avait été le cas en mai, quand elle avait renouvelé son accord de trois mois. «Comparée à la réunion de l'Opep d'il y a six mois, la baisse des prix est triviale», ont jugé des analystes. Plusieurs analystes estiment que les efforts devraient permettre de faire reculer les réserves mondiales en 2018, mais pas dès le début de l'année. «Les réserves augmenteront quand même au premier trimestre, mais moins que d'habitude. Le retrait des stocks commencera nettement dès le milieu du deuxième trimestre, avec la reprise saisonnière de la demande, ce qui devrait faire grimper les prix», ont prévu des analystes. A plus court terme, les marchés attendront les données hebdomadaires sur les réserves d'essence des Etats-Unis. Avant les données officielles du département américain de l'Energie (DoE) aujourd'hui, la fédération privée de l'American petroleum institute (API) publiera ses propres chiffres mardi, après la clôture européenne. G. T./APS

duction, qui représente 1,8 million de barils par jour, devrait soutenir le marché, mais les inquiétudes persistent sur une réaction des producteurs américains de pétrole de schiste qui pourraient augmenter leur production pour répondre aux prix plus élevés», a commenté un analyste. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et dix autres pays, dont la Russie, ont renouvelé leur accord de baisse de production jusqu'à fin 2018 pour poursuivre leur effort de rééquilibrage du marché. La décision était largement anticipée par les marchés, qui ont grimpé depuis l'été pour atteindre en novembre leurs plus hauts niveaux depuis 2015, à 64,65 dollars pour le Brent et à

59,05 dollars pour le WTI. «L'Opep a respecté l'objectif de production global en 2017. Nous nous attendons à ce que cela reste le cas en 2018, et nous prévoyons une croissance réduite des extractions de l'Organisation», ont souligné des analystes. Ces derniers estiment par ailleurs que la croissance «impressionnante» de la production américaine de pétrole, qui a augmenté de 290 000 barils par jour en septembre par rapport au mois précédent, serait «dure à maintenir». Pour rappel, l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a dévoilé jeudi dans son rapport mensuel une progression de 3,2% de la production américaine en septembre à 9,48 millions de barils

par jour. Dans une décision historique, les quatorze membres du cartel mené par l'Arabie saoudite s'étaient engagés en novembre 2016 à limiter leur production, entraînant dans ce mouvement dix pays producteurs extérieurs à l'organisation, dont la Russie, autre géant du secteur.

Le Brent à plus de 62 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole reculaient un peu hier en cours d'échanges européens sur quelques prises de bénéfices dans un marché renforcé jeudi par le renouvellement de l'accord des baisses de production de l'Opep. Le baril de

Norvège

5 mds d'euros pour développer un gisement pétrolier dans l'Arctique

Le groupe pétrolier norvégien Statoil et ses partenaires prévoient d'investir 49 milliards de couronnes (près de 5 milliards d'euros) pour développer le gisement Johan Castberg dans l'Arctique, une facture divisée par deux par rapport aux prévisions initiales. Situé à environ 240 km de la ville norvégienne de Hammerfest, le gisement offshore doit entrer en exploita-

tion en 2022, a annoncé Statoil dans le plan de développement soumis mardi aux autorités norvégiennes. Ses réserves récupérables sont estimées entre 450 et 650 millions de barils équivalent-pétrole. L'avenir du projet a longtemps été incertain car l'investissement requis avait initialement été chiffré à plus de 100 milliards de couronnes, nécessitant un baril à 80 dollars

pour être rentable. Grâce à une redéfinition du concept et à la baisse généralisée des coûts dans le secteur parapétrolier, la facture a été ramenée à 49 milliards de couronnes avec un point d'équilibre à moins de 35 dollars le baril. Cet investissement est une bonne nouvelle pour le secteur pétrolier en Norvège, où la production d'or noir a été divisée par deux

depuis le pic atteint en 2000-2001. L'exploitation de Johan Castberg devrait représenter environ 1 700 emplois, dont 500 dans le nord de la Norvège, a précisé Statoil dans un communiqué. Outre Statoil, qui en détient 50%, le projet regroupe l'italien Eni (30%) et la société publique norvégienne Petoro (20%).

G. T.

2^e session de la Commission économique mixte algéro-hongroise

Ouyahia reçoit le secrétaire d'Etat hongrois des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu, hier à Alger, le secrétaire d'Etat chargé de l'Administration publique auprès du ministre hongrois des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, M. Csaba Balogh, indique un communiqué des services du Premier ministre. M. Balogh effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la tenue de la 2^e session de la Commission économique mixte algéro-hongroise qui s'est tenue hier. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, souligne la même

source. Pour rappel, la première session de la Commission économique mixte algéro-hongroise s'était tenue en septembre 2015 à Budapest. Lors de cette première session tenue dans la capitale hongroise, le secteur agricole, les filières avicole, bovine et laitière avaient fait l'objet d'une attention particulière avec l'examen d'un projet de partenariat engagé entre la Société de gestion des participations production animales (SGP/PRODA) et la société hongroise Balbona Tetra pour la production des grands parentaux avicoles. Les deux parties avaient également identifié, lors de cette première ses-

sion, d'autres domaines de coopération. Il s'agit de l'aquaculture, de l'alimentation animale et de la mise en place d'un pôle d'excellence pour les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, la proposition de la délégation algérienne était de privilégier la recherche et le développement de la biotechnologie et la production de médicament générique en Algérie. La mise en place d'un réseau mixte de recherche et de formation, les jumelages entre les instituts spécialisés et l'organisation de manifestations scientifiques conjointes avaient été retenus comme

axes prioritaires pour le développement du secteur des TIC. Par ailleurs, les deux pays avaient finalisé, à l'occasion de cette première commission mixte, cinq accords dans les domaines de la formation professionnelle, de la culture, des sports, des archives et des technologies de l'information et de la communication. En septembre 2016, la compagnie Air Algérie avait inauguré la ligne aérienne commerciale régulière entre Alger et Budapest, devenant ainsi la première compagnie aérienne au niveau du Maghreb à desservir la Hongrie sans escale. R. E.

Tiaret

La wilaya renonce à l'organisation du salon national du cheval

■ Le wali a souligné qu'il a décidé de renoncer à l'organisation d'autres éditions du salon national du cheval, expliquant que la cause est d'ordre organisationnel et non de financement.



PH. > D. R.

Par Halim Y.

Le wali de Tiaret, Abdeslem Bentouati, a annoncé lundi sa décision de ne pas

organiser à l'avenir le salon national du cheval pour des raisons d'organisation.

Lors de la cérémonie d'installation du nouveau président de l'APW, le wali a souligné

qu'il a décidé de renoncer à l'organisation d'autres éditions du salon national du cheval, expliquant que la cause est d'ordre d'organisation et non de financement.

«L'organisation d'une telle manifestation ne relève pas uniquement du ressort de la wilaya mais nécessite une implication de toutes les parties ayant un lien avec le cheval comme les associations, les fédérations professionnelles et sportives. Toutes les parties doivent jouer leur rôle pour la réussite de l'événement au lieu de tout laisser à la charge du wali», a-t-il précisé.

Bentouati a ajouté que «le rôle de la wilaya est de garantir toutes les conditions nécessaires aux participants et troupes folkloriques et de fantasia lors de la durée du salon».

«Les autres aspects doivent être pris en charge par les directions concernées, les agences touristiques, les commerçants et instances sportives en relation avec les activités commerciales, les concours sportifs, les activités touristiques et la vente des billets d'entrée du public au haras pour suivre les différentes manifestations et autres», a encore souligné le même responsable.

Pour rappel, le salon national du cheval, lancé en 1985, a

célébré en 2016 sa 9^e édition. Il propose diverses activités culturelles dont des soirées artistiques, des exhibitions folkloriques, des jeux de fantasia, des concours de cavalerie, des concours de saut d'obstacles, d'endurance et de modèle.

Le salon est également une opportunité pour la tenue de conférences internationales d'instances internationales versées dans l'élevage du cheval, l'organisation de vente aux enchères de chevaux de race, des expositions d'artisanat et autres activités commerciales.

H. Y./APS

Khenchela 2 500 hectares de terres agricoles infestés par les rats des champs

PRÈS DE 2 500 hectares de terres agricoles de la wilaya de Khenchela sont infestés de rats des champs, a indiqué lundi l'inspectrice de la santé des végétaux auprès de la direction

de la protection des végétaux et des contrôles Techniques. Des terres agricoles dans les daïras de Babar, Ouled Rechache et Ain Touila ont été infestées de rats des champs appelés également «Mérion de Shaw», a indiqué Radia Brahimi, précisant que les agriculteurs qui subissent les dommages du rat des champs seront dotés «au cours des prochains jours» de pesticides pour une opération de dératisation. L'utilisation des pesticides se poursuivra «jusqu'au mois de mars prochain en vue de préserver les récoltes agricoles», a affirmé la même responsable. Le fléau de prolifération de la mérion de Shaw a diminué dans la wilaya de Khenchela comparativement à la saison agricole précédente

où les superficies agricoles envahies par ce type de rongeurs étaient estimées à 4 000 hectares. Plusieurs facteurs ont contribué au recul de la superficie affectée par le rat des champs, entre autres, la campagne de sensibilisation menée par la direction des services agricoles (DSA) au cours de laquelle les agriculteurs ont été initiés aux méthodes de dératisation chimiques (en utilisant les pesticides) et mécaniques, ainsi qu'au labourage de la terre, a-t-on noté. L'inspectrice de la santé des végétaux a appelé les agriculteurs, qui utilisent les pesticides pour dératisation, à prendre les précautions nécessaires et à respecter les méthodes d'utilisation de ces produits chimiques. **Hania F.**

Biskra

L'eau d'irrigation, souci majeur des agriculteurs

Le manque d'eau destinée à l'irrigation agricole dans les wilayas du Sud du pays constitue «le souci majeur» des agriculteurs, notamment ceux de la filière dattes, ont affirmé les participants au Salon international des dattes de Biskra, clôturé lundi.

De la commune d'Aïn Naga, l'investisseur dans le domaine agricole, Attef Lehraki, dont divers produits (poivron, tomate et courgette) garnissent les étals de son stand aux côtés d'une variété de dattes, a indiqué que les programmes de soutien agricole ont permis aux nombreux agriculteurs de mettre en valeur de nouvelles terres destinées à la culture de divers produits, soulignant toutefois «la nécessité de fournir de plus grandes quantités d'eau et de creuser de nouveaux

forages». Il a également mis l'accent sur l'importance de réaliser des retenues collinaires dans la région d'Aïn Naga.

De son côté, Boubakeur Fayçal, propriétaire d'une exploitation agricole dans la commune de Doucen, a relevé que les agriculteurs de la région de Doucen font face au problème de la rareté de l'eau d'irrigation, en raison de la baisse du volume des eaux des forages de la localité, indiquant que la réhabilitation des forages ou la réalisation de nouvelles infrastructures hydrauliques sont «très coûteuses pour les agriculteurs».

Dans le même contexte, le président de l'association agricole «Noulia» de la commune de M'Chounech, dont plusieurs légumes hors saison étaient exposés au salon des

dattes, a estimé que la baisse du niveau des eaux inquiète les agriculteurs, qui craignent, a-t-il soutenu, «le rétrécissement des superficies de leurs cultures» faute de ce liquide vital.

La troisième édition du Salon international des dattes, ouverte samedi à l'Ecole nationale des sports olympiques de la ville de Biskra sous le thème «Créer une richesse alternative», a été organisée par la chambre algérienne du commerce et de l'industrie, la chambre de commerce et de l'industrie (CCI-Ziban), en collaboration avec la chambre de l'agriculture et la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Biskra.

Safy T.

Lancement début 2018 du projet

Approvisionnement en gaz naturel des foyers des régions montagneuses entre Mila et Jijel

Le projet d'approvisionnement en gaz naturel des foyers des régions montagneuses entre Hammala (Mila) et Djimla (Jijel) sera lancé «début 2018», a indiqué lundi à Mila le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.

En marge d'une cérémonie de raccordement de 1.100 foyers au chef-lieu de la commune de Hammala, le ministre a précisé que les travaux de pose d'une canalisation 12 pouces entre Hammala et Djimla pour l'approvisionnement en gaz naturel de 1 300 foyers de ces localités montagneuses débiteront «en 2018».

Dans ce cadre, la Société de distribution de l'Est (SDE), filiale de Sonelgaz, a signé un accord

avec Sider pour la fabrication de 60 km de canalisations (12 pouces) pour ce projet a détaillé le ministre soulignant que ce projet vise à étendre le réseau de gaz à ces régions montagneuses. La concrétisation de ce projet accroîtra le taux de couverture de la wilaya de Mila en gaz naturel, actuellement de l'ordre de 64%, à 80%, a-t-on souligné. A Oued El Athmania, le ministre a inspecté le transformateur interliges 400-200-60 kilowatts et a fait état, à l'occasion, d'un nouveau projet confié à la société de gestion du réseau de transport d'électricité (GRTE) pour sécuriser l'approvisionnement de Mila et cinq autres wilayas de l'Est et l'approvision-

nement du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel). Au village de Hassi Khelifa dans la commune de Chelghoum, le ministre a présidé la mise en service de l'alimentation en gaz de 306 foyers dans une ambiance festive et de joie des familles bénéficiaires.

Dans la commune de Grarem Gougua, 110 appartements dans un ensemble résidentiel de l'Office de promotion et de gestion immobilière ont été desservis en cette énergie après trois ans d'attente. Sur site, le ministre a insisté sur la nécessité de raccorder les nouvelles cités aux réseaux électriques et de gaz avant leur occupation. M. Guitouni a inspecté également le

complexe d'enfûtage des bouteilles de gaz butane (7 000 bouteilles/jour) de Chelghoum Laïd et a inauguré dans la ville de Mila une agence commerciale de la SDE. Il a en outre assisté à l'école primaire de la mechta Khelifa Bouaziz au lancement de la campagne de sensibilisation aux risques de mauvaises utilisations des appareils fonctionnant au gaz ciblant les établissements scolaires et autres institutions publiques.

Le ministre a salué à l'occasion le dernier accord des pays producteurs de pétrole reconduisant à fin 2018 la réduction de leur production et leur impact «positif» sur le marché du pétrole. **Samia B.**



Addis Abeba

Réunion sur l'évacuation des migrants bloqués en Libye

■ L'Union africaine (UA) réunit lundi à Addis Abeba ses partenaires, Union européenne, Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) et Organisation internationale pour les migrations (OIM), pour discuter des procédures d'évacuation de plusieurs milliers de migrants bloqués en Libye.

Par Moncef B.

L'idée, indique-t-on auprès de l'UA, est d'installer une cellule opérationnelle, un cadre pratique, pour coordonner au mieux tous les efforts nécessaires à la prise en charge des migrants, et plus particulièrement à l'évacuation de 15 000 d'entre eux de Libye d'ici la fin du mois de décembre. C'est le premier objectif que s'est fixé l'Union africaine qui espère avoir rapatrié tous ceux qui le souhaitent d'ici six mois.

Cette réunion de travail vise à mettre en œuvre le plus rapidement possible un plan d'évacuation des migrants en collaboration avec l'OIM. Mais pour cela, il faut le soutien financier des partenaires et la collaboration des Etats africains, qu'ils aient ou non des ressortissants bloqués en Libye. Le Rwanda, à titre d'exemple, s'est dit prêt à accueillir ceux qui ne pourraient pas rentrer chez eux.

D'autres bonnes volontés sont attendues pour aider par exemple à identifier les migrants et fournir des documents de voyage à ceux qui n'en ont pas. Mais aussi, par exemple, pour mettre en place des vols spéciaux en l'absence de ligne régulière desservant Tripoli, chaque vol nécessitant une autorisation d'atterrissage et des autorisations de survol.

Autant de points qui seront à l'ordre du jour ce lundi, avant d'être discutés dès la semaine prochaine à l'occasion d'une réunion des Etats membres de l'Union africaine.

Après la diffusion d'un reportage de la chaîne de télévision américaine CNN montrant des images assimilables à «un commerce d'esclaves» sur le territoire libyen, largement partagé sur les réseaux sociaux et provoquant une forte émotion et suscitant des réactions indignées en Afrique et à l'ONU, la Libye avait annoncé récemment avoir décidé d'ouvrir une enquête sur ces informations faisant état de cas d'exploitation de migrants près de Tripoli.

Amira al Fadil, l'envoyée de l'UA, a lors de son déplacement en Libye exprimé l'engagement «fort» de l'organisation panafricaine à travailler avec les autorités libyennes pour «diligenter immédiatement une enquête» et «en identifier les responsables et les traduire en justice», tandis que les autorités libyennes ont exprimé leur volonté et engagement à coopérer avec la Commission de l'Union africaine pour mener à bien le processus de rapatriement des migrants et trouver une solution à la crise.

Quelque 3 800 migrants africains en Libye doivent être rapatriés d'urgence, avait annoncé le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, lors de la conférence de presse finale du 5^e Sommet UA-UE à Abidjan (Côte d'Ivoire), soulignant que le chiffre global de migrants en Libye se situait «entre 400 000 et 700 000».

L'Union africaine a dès lors dépêché sa Commissaire aux Affaires sociales en Libye, Amira El Fadil, qui a rencontré les autorités, et visité un des centres de détention de migrants irréguliers



Ph. > D. R.

de Tripoli.

«Quand j'ai visité le centre de détention de Tariq al-Matar qui est un des centres sous le contrôle des autorités il y avait beaucoup de détenus, plus de 3 000 migrants, dans un même lieu».

Le rapatriement volontaire de tous les migrants bloqués en Libye pourrait prendre au total six mois, estime Amira El Fadil. «C'est pour ça que nous avons besoin de soutenir le gouvernement libyen, d'identifier avec les pays d'origine la nationalité des migrants et leur fournir des documents de voyage... On doit travailler vite pour accélérer notre opération de rapatriement. Notre priorité, c'est vraiment le rapatriement. On doit évacuer ces migrants de Libye», a-t-elle expliqué.

L'Union africaine entend accélérer le processus, notamment en mobilisant ses Etats membres qui ont déjà fait des

offres concrètes, poursuit la responsable de l'Union africaine.

Les Etats membres ont fait part de leur volonté lors du sommet d'Abidjan. Tous ceux qui ont reçu des informations de l'OIM sur leurs ressortissants, ont dit qu'ils voulaient que ces gens rentrent chez eux.

Plus de 870 Guinéens rapatriés de Libye en un mois

Le gouvernement guinéen, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a procédé en novembre dernier au rapatriement de 872 ressortissants se trouvant en Libye, a annoncé lundi Hady Barry, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger.

Il a ajouté que grâce à l'appui de l'Union européenne et de l'OIM, le gouvernement guinéen

avait accéléré la cadence de rapatriement de ses compatriotes se trouvant sur le sol libyen, parfois dans des conditions insupportables et dégradantes. D'après lui, beaucoup sont dans un mauvais état de santé et d'autres sont malades.

La Guinée, qui compte le plus de ressortissants en Libye que tous les autres Etats africains, a pu rapatrier le maximum d'entre eux, a assuré M. Barry selon lequel on estime à plus de 300 le nombre de Guinéens non encore rapatriés de Libye, qui sont identifiés et qui attendent un nouveau vol charter pour rentrer au pays.

Dans le souci d'éviter que ces jeunes rapatriés soient à nouveau tentés d'émigrer vers l'Europe, Hady Barry a précisé que des programmes de formation, de mise à niveau et d'insertion socioprofessionnelle étaient envisagés par le gouvernement et les partenaires sociaux.

M. B.

Sahara occidental

Renégociation des accords UE-Maroc

L'inclusion de toutes les parties est «importante» pour la résolution du conflit. L'inclusion de toutes les parties dans le cadre des négociations actuelles sur la conclusion d'un accord additionnel à l'accord d'association UE-Maroc pour se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) fait partie des discussions «importantes» dans la perspective de la résolution du conflit du Sahara occidental, a affirmé le ministre-président du gouvernement wallon, Willy Borsus.

«Les questions de l'inclusion de toutes les parties prenantes à l'accord font partie des discussions qui sont importantes également dans la perspective du processus en cours au niveau des Nations-unies afin de résoudre la question sahraïe», a-t-il souligné dans sa réponse à la députée wallonne, Zrihen Olga, qui l'interpellait sur les négociations en cours entre la Commission européenne et le Maroc.

Selon le ministre-président de la Wallonie, la Commission européenne analyse aussi «avec attention» les différentes propositions afin de «déterminer si

elles satisfont au prescrit de la Cjue».

«Elle est notamment attentive à l'identification des origines des produits, le contrôle dans le cadre de la coopération douanière et l'échange d'informations nécessaires», a-t-il ajouté, précisant que deux cycles de négociation ont eu lieu jusqu'à présent.

Le ministre wallon Borsus Willy a soutenu, dans ce contexte, que l'arrêt de la Cjue du 21 décembre 2016 précise «clairement» que les accords d'association et de libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental et que celui-ci dispose d'un statut «distinct et séparé».

«Cette décision s'est appuyée notamment sur le fait que "lorsqu'un traité a vocation à s'appliquer non seulement au territoire souverain d'un Etat mais également au-delà, ce traité doit le prévoir expressément"», a-t-il expliqué.

De plus, a-t-il poursuivi, «il est fait mention qu'il "n'apparaît pas dans le présent cas que le peuple du Sahara occidental ait consenti à ce que l'accord soit

appliqué à ce territoire».

Il a jugé, à ce titre, l'arrêt de la Cour «tout à fait clair» sur la portée géographique de ce type d'accord avec le Maroc.

La Cjue doit également trancher dans une autre affaire concernant l'accord sur la pêche entre l'UE et le Maroc notamment sur l'inclusion des eaux au large de la côte du Sahara occidental.

«Cette réponse de la Cour sera essentielle pour l'application de cet accord sur la pêche qui doit être en phase avec les dispositions du droit international», a-t-il affirmé.

Dans sa question, la députée wallonne Zrihen Olga s'inquiétait des informations qui font état de «stratagèmes» utilisés par la Commission européenne pour contourner l'arrêt de la Cour européenne de Justice et continuer, ainsi, à importer illégalement des biens issus du Sahara Occidental.

Elle s'est interrogée, à ce propos, sur la manière avec laquelle la Commission entend-elle inclure le Front Polisario dans

les négociations et les dispositifs mis en place par l'UE afin de s'assurer que les produits issus du Sahara occidental ne soient pas exportés illégalement sur son territoire.

Cette députée wallonne a regretté qu'aucun des accords signés entre l'UE et le Maroc depuis 2000 n'exclut clairement le Sahara occidental de leur champ d'application.

«Le Sahara occidental est pourtant considéré par l'ONU comme "un territoire non autonome" dans le cadre d'un "conflit colonial non résolu" puisque ce dernier a été annexé illégalement par le Maroc», a-t-elle souligné, dénonçant l'entente entre l'Europe et le Maroc pour exploiter illégalement les ressources naturelles du Sahara occidental.

Elle a affirmé, dans ce contexte, que le Front Polisario est un mouvement indépendantiste dont la légitimité a été reconnue par l'ONU.

Yanis D.



Jérusalem

Mises en garde internationales avant la décision de Trump

■ La pression internationale s'intensifie avant une décision attendue cette semaine du président Donald Trump sur l'épineux statut de Jérusalem, afin qu'il évite tout choix susceptible de ruiner les espoirs de relance du processus de paix israélo-palestinien.

Par Rosa C.

« **M** Trump, Jérusalem est une ligne rouge pour les musulmans », a averti hier le président turc Recep Tayyip Erdogan. Président en exercice de l'Organisation de la coopération islamique, il a précisé qu'un sommet des 57 pays membres, se tiendrait « sous 5 à 10 jours » si Washington reconnaissait Jérusalem comme capitale d'Israël. L'Union européenne a mis en garde hier contre les « graves répercussions » d'une telle décision américaine. « Il faut rester concentré sur les efforts pour faire redémarrer le processus de paix et éviter toute action qui saperait ces efforts », selon les services de la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères, Federica Mogherini.

« Tout ce qui contribue à attiser la crise est contre-productif en ce moment », a renchéri le ministre allemand des Affaires étrangères, Sigmar Gabriel. « Une solution à la problématique de Jérusalem ne peut être trouvée que dans le cadre de négociations directes entre les deux parties ».

L'Arabie saoudite a exprimé hier sa « profonde inquiétude » quant à une possible décision de Washington de reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël, prévenant qu'elle aurait de sérieuses conséquences sur le conflit israélo-palestinien.

Lundi soir, dans un entretien téléphonique avec M. Trump, le président français Emmanuel Macron a « exprimé sa préoccupation sur la possibilité que les États-Unis reconnaissent unilatéralement Jérusalem comme capitale d'Israël ».

Les Palestiniens et leurs alliés ont renouvelé hier leurs mises en garde. Toute reconnaissance par les États-Unis de Jérusalem comme capitale d'Israël marquerait « la fin du rôle joué par les Américains » dans le processus de paix, a prévenu un haut conseiller du président palestinien Mahmoud Abbas, Nabil Chaath. Le chef de la Ligue arabe, Ahmed Abul Gheit, a jugé « dangereuse » une possible décision américaine sur Jérusalem.

La Jordanie, gardienne des lieux saints musulmans de Jérusalem, avait mis en garde dimanche soir contre « une démarche aux conséquences graves » et les risques d'« escalade ». La question est pourtant la même tous les six mois depuis plus de deux décennies : le président américain accepte-t-il de démanteler l'ambassade des États-Unis en Israël vers Jérusalem, comme le prévoit une loi adoptée en 1995, ou signe-t-il une dérogation pour la maintenir à Tel-Aviv, à l'instar du reste de la communauté internationale ?

La nouvelle date-butoir pour renouveler la dérogation tombait théoriquement lundi. Jusqu'ici, les présidents successifs ont choisi la seconde solution.

Malgré sa promesse de campagne en faveur d'un déménagement, M. Trump a fini lors de la précédente échéance en juin par se résoudre à attendre, pour « donner sa chance » à la paix.

« Le président a été clair sur cette affaire depuis le départ : ce n'est pas une question de si (l'ambassade sera effectivement déplacée à Jérusalem), c'est une question de quand », a affirmé lundi Hogan Gidley, un porte-parole de la Maison-Blanche, en annonçant que la décision de Donald Trump était reportée.



« Aucune action ne sera prise sur la dérogation aujourd'hui (lundi) et nous annoncerons une décision dans les prochains jours ».

Mais selon plusieurs observateurs, le milliardaire républicain est tenté par une troisième voie qui pourrait consister à repousser un tel déménagement tout en reconnaissant plus ou moins officiellement Jérusalem comme capitale d'Israël. Il pourrait annoncer son choix cette semaine, selon des médias et des responsables américains.

Même cette solution de compromis serait un casus belli, ont prévenu ces derniers jours les dirigeants palestiniens, qui estiment que Jérusalem-Est, annexée par Israël en 1967, doit être la capitale de l'État auquel ils aspirent et que le statut de la ville ne peut être réglé que dans le cadre d'un accord de paix avec les Israéliens.

Les Palestiniens étaient déjà échaudés par l'imbroglie de leur

mission diplomatique à Washington, que les États-Unis ont récemment envisagé de fermer pour des raisons relativement obscures avant d'engager un revirement.

Les islamistes du Hamas ont menacé d'une « nouvelle Intifada » tandis que pour le ministre israélien de la Défense, Avigdor Lieberman, « on a là une occasion historique de réparer une injustice ».

C'est un dilemme pour le président des États-Unis, qui peine à tenir les promesses du candidat Trump : s'il respecte celles-ci, il risque de faire capoter les efforts de son conseiller Jared Kushner, auquel il a confié la tâche de réconcilier Israéliens et Palestiniens. Une paix indispensable, aux yeux du genre du milliardaire, pour ramener la stabilité dans la région et souder Israéliens et pays arabes contre un ennemi commun, l'Iran.

R. C.



Points chauds

Inquiétude

Par Fouzia Mahmoudi

Si Barack Obama avait réussi, après des années d'efforts et d'opérations diplomatiques, à mettre fin à des décennies de silence entre les États-Unis et l'Iran, il n'aura pas contre pas fallu longtemps à Donald Trump pour réduire tout ce travail à néant. Et aujourd'hui, que ce soit du côté américain ou à Téhéran, le ton monte et laisse présager un futur sombre dans les relations des deux pays. En effet, le directeur de l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA), Mike Pompeo, a annoncé ce samedi avoir envoyé une lettre à plusieurs dirigeants iraniens, dont le commandant Soleimani, pour faire part de son inquiétude concernant l'attitude de plus en plus menaçante de l'Iran en Irak. S'exprimant lors d'une commission réunie à un forum consacré à la défense nationale en Californie du Sud, Pompeo a déclaré avoir envoyé cette lettre à la suite de propos tenus par le commandant militaire iranien. Soleimani a suggéré que les forces sous son commandement pourraient attaquer les troupes américaines en Irak. « Ce que nous lui avons indiqué dans cette lettre est que nous tiendrons l'Iran et lui pour responsables de toute attaque à l'encontre des intérêts américains en Irak effectuée par des troupes placées sous leur contrôle », a dit Mike Pompeo devant la commission. Soleimani, à la tête des opérations extérieures du très puissant corps des Gardiens de la révolution islamique, a refusé d'ouvrir la lettre, a affirmé Pompeo, qui a été nommé à la tête de la CIA en janvier. Reuters a rapporté en octobre que Soleimani avait demandé à plusieurs reprises aux responsables kurdes présents dans le nord de l'Irak de se retirer de la ville pétrolière de Kirkouk, sous peine d'une offensive menée conjointement par les forces irakiennes et une milice soutenue par l'Iran. Une coalition menée par les États-Unis combat l'État islamique (Daech) en Irak et en Syrie, et se retrouve souvent à proximité d'une milice soutenue par l'Iran pour combattre Daech dans cette zone. « Il suffit simplement de regarder ce qu'il s'est passé ces dernières semaines, avec les efforts des Iraniens pour user de leur influence dans le nord de l'Irak en plus d'autres régions du pays, pour voir que les activités de l'Iran pour avoir la mainmise au Moyen-Orient ne cessent d'accroître », a déclaré Pompeo. Une situation qui préoccupe visiblement à Washington, alors que Trump ne cesse de son côté de réitérer les attaques contre Téhéran et qu'il souhaite, comme il l'avait annoncé dans son programme présidentiel, revenir sur l'accord nucléaire iranien. Néanmoins, il n'a pour le moment rien fait, certainement craignant les multiples retombées. De son côté, l'Iran ne semble pas prêt à se laisser maltraiter sans réagir et montre à la Maison-Blanche qu'il est prêt à être offensif.

F. M.

Yémen

Les rebelles renforcent leur emprise sur Sanaa

Les rebelles Houthis, soutenus par l'Iran, ont renforcé leur emprise hier sur la capitale yéménite Sanaa au lendemain de l'élimination de leur ancien allié, devenu leur adversaire, l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Signe de la dimension régionale croissante du conflit, l'Iran a déclaré, par la voix de son président Hassan Rohani, que les Yéménites allaient faire regretter leurs actions aux « agresseurs », dans une allusion à l'Arabie saoudite.

La disparition à 75 ans d'Ali Abdallah Saleh, l'ancien homme fort du Yémen, tué lundi par des rebelles Houthis au sud de Sanaa, a ouvert un boulevard aux insurgés qui partageaient

jusqu'ici le contrôle de la capitale avec lui, estimés des experts. D'allié des Houthis, Saleh était devenu leur adversaire la semaine dernière en dénonçant leur volonté de le marginaliser et en tendant la main à l'Arabie saoudite. Les combats entre rebelles ont été particulièrement violents. Hier, une porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a donné à l'AFP un bilan d'au moins 234 morts et 400 blessés depuis vendredi à Sanaa. La capitale yéménite a passé la nuit sous les bombardements et les survols intensifs de l'aviation de la coalition menée par l'Arabie saoudite qui combat les rebelles depuis 2015, ont rapporté des habitants. Le

palais de la République à Sanaa a été particulièrement visé alors que les rues ont été désertées dès le début de la soirée lundi par des habitants craignant de nouveaux bombardements.

La bâtisse située dans le centre de Sanaa, au milieu d'un quartier densément peuplé, a subi au moins sept raids aériens, selon des habitants. Aucune information n'a pu être obtenue sur des victimes éventuelles de ces frappes.

La coalition sous commandement saoudien avait exhorté lundi les civils à se tenir à « plus de 500 mètres » des zones sous contrôle des Houthis, laissant supposer une intensification de ses raids.



Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

L'amitié algéro-serbe interprétée en musique

■ «Sérénade de l'amitié», un concert célébrant les échanges algéro-serbes a été animé lundi soir à Alger par la chanteuse Jadranka Jovanovic, son compatriote Oliver Njego de Serbie, et le ténor algérien de la chanson andalouse Noureddine Saoudi, dans une ambiance relevée qui a réuni les terroirs culturels des deux pays.

Par Abia Selles

Sous la baguette du maestro Khalil Baba Ahmed, à la tête d'un orchestre de fusion d'une trentaine de musiciens, parmi lesquels, pour la circonstance, le pianiste serbe Nikola Rackov, le concert, programmé dans le cadre des relations entre l'Algérie et la Serbie et des liens d'amitié qui les unissent, a embarqué, une heure et demie durant, le public relativement nombreux de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih dans un voyage éblouissant, à travers les partitions d'un programme varié qui a regroupé une vingtaine de pièces, essentiellement du terroir populaire serbe et du patrimoine andalou algérien.

Entamant la soirée dans la douceur d'un air exhalant les parfums de la Méditerranée, l'Ensemble Khalil-Baba-Ahmed a ensuite accompagné la chanteuse d'opéra, à la voix puissante et limpide, Jadranka Jovanovic, qui a restitué dans les intervalles de sa large tessiture, les atmosphères festives de la chanson populaire serbe, à travers une série de chansons de son pays,



interprétées, par moments, en duo avec le baryton au timbre plein, Oliver Njego, dans des variations modales proches de celles du patrimoine musical algérien.

Les deux chanteurs, également soutenus par le pianiste virtuose Nikola Rackov, ont brillé de maîtrise et de présence, pro-

longeant le voyage avec les pièces, «Habenera» de Carmen, «Adagio», «Io te vurria vasa», «Canzoneta spagnola», «La gitara romans» et «Amigos para siempre» de l'Opéra universel, dans une prestation de haute facture, marquée par une distribution musicale recherchée qui a réussi le rapprochement entre

les cultures à travers les cadences du patrimoine algérien, intelligemment fusionnées à certaines des pièces interprétées.

Mettant de côté, le temps d'un spectacle, sa casquette de directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi, faisant une entrée triomphale, a proposé

ensuite au public une autre escale qui a mis en valeur la richesse du patrimoine de la musique andalouse, à travers un florilège de pièces, introduit dans le mode Sika avec une voix singulière et étoffée, empreinte d'un remarquable vibrato, dans une ambiance de grands soirs.

Quelques musiques de chansons célèbres, issues de la variété américaine, dont «My way» de Frank Sinatra, «Love me tender» d'Elvis Presley et «Amazing Grace» un des cantiques chrétiens les plus célèbres dans le monde anglophone, ont été exécutées au piano, dans une interprétation à quatre mains, par Nikola Rackov et Jadranka Jovanovic qui a conclu le spectacle, dans un effort louable, avec la chanson de la regrettée Noura «Bkit ana wahdi» (Je suis restée seule), qu'elle interprète- ra avec succès.

Le spectacle «Sérénade de l'amitié» est programmé aujourd'hui au théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula.

A. S.

Festival international du cinéma d'Alger

«A United Kingdom» projeté pour la première fois à Alger

Le long métrage de fiction «A United Kingdom» (Un royaume uni), de la réalisatrice britannique Amma Asante, relatant une histoire d'amour entre un jeune roi du Botswana et une Londonienne, rendu impossible par des lois coloniales sur fond de racisme et d'apartheid, a été projeté lundi à Alger devant un public relativement nombreux. D'une durée de 106mn, ce film a été présenté en compétition de la catégorie long métrage du 8^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé qui se déroule à la salle El Mouggag d'Alger depuis vendredi.

Cette histoire se passe en 1947, alors qu'un étudiant en droit, Seretse Khama, arrivant du Botswana sous protectorat britannique pour des études de droit, tombe éperdument amoureux d'une secrétaire londonienne, Ruth Williams, et décide de l'épouser, au moment où il doit retourner dans son pays pour aider au développement de ce dernier gouverné par son oncle.

Dès l'annonce de leurs fiançailles tout s'oppose à cette union improbable à l'époque : d'abord les différences entre les deux familles et surtout la loi britannique qui interdit formellement ce mariage qui pourrait en inspirer d'autres dans les pays colonisés alors que certains étaient en train de mettre en place le système de l'apartheid.

La jeune femme est obligée de défier son père qui s'oppose à cette union et quitter Londres pour suivre son époux au Botswana où le couple est perçu comme une honte et le futur roi comme indigne de servir son pays.

Si l'histoire d'amour mise en place très rapidement semble quelque peu improbable, le film propose une analyse complète des tractations politiques menées par l'empire britannique et l'Afrique du Sud sous apartheid pour décrédibiliser ce couple instruit et venu développer et changer la face du Botswana en y créant le premier parti politique démocrate.

Cette fiction est inspirée de la vie réelle du roi Seretse Khama qui sera le premier président du Botswana indépendant en 1966 jusqu'à sa mort en 1980.

Ce film a été projeté devant un jury présidé par le cinéaste malien Cheikh Oumar Sissoko et qui compte, entre autres membres, la cinéaste libanaise Nada Azhari-Gillon et le Britannique David Murphy.

«A United Kingdom» sera très prochainement distribué dans le réseau des salles gérées par l'Office national pour la culture et l'information (Onci).

Inauguré vendredi, le 8^e Fica se poursuit jusqu'au 8 décembre, avec encore au programme «Bataillon» du Russe Dmitri Meskhiev, «Era o hôtel Cambridge» de la Brésilienne Eliane Caffé ou encore «Cuba Libre» du Cubain Jorge Luis Sanchez.

Toutes les œuvres sont rediffusées le lendemain à la salle de la Cinémathèque.

M. K.

Festival international du malouf

L'orchestre Cirta ouvre la dixième édition

L'orchestre Cirta du malouf a ouvert en beauté, lundi soir au théâtre régional de Constantine Mohamed-Tahar-Fergani, la dixième édition du Festival international du malouf, une manifestation dédiée annuellement à cette musique authentique. Marquée par la présence de nombreuses familles féruës de musique andalouse, cette soirée d'ouverture, baptisée «Aswat el madina» (les voix de la ville), a proposé

les plus belles voix de la musique savante dans la ville des ponts, sous la direction du maestro Samir Boukridia.

Longuement ovationnés par le public, les sept artistes de la soirée, Kamel Bouda, Hacène Bramki, Segueni Abderrachid, Riad Khelfa, Khaled Amir, Adel Maghouache, Malek Chellouk, ont offert au public un spectacle des plus raffinés, interprétant entre autres «Fah Ezaharou Fah», «Moukkabbad el hob» et sibli-

més par le talent des 35 musiciens de l'orchestre Cirta du malouf. Cette soirée a également été marquée par l'hommage rendu aux défunts artistes Laid Fenikh et Nadir Bouda. Plus tôt dans la soirée, le commissaire de ce festival, Samir Guenez, a dans son allocution d'ouverture affirmé que «le malouf est un art authentique qui reste indissociable de l'histoire de la ville de Constantine», ajoutant que cette édition consacrera la créativité et

rendra hommage au grand artiste Mohamed-Tahar Fergani pour le premier anniversaire de sa disparition, le 7 décembre prochain. La deuxième soirée de la 10^e édition du Festival international du malouf aura pour thème «le malouf chante le patrimoine» et sera animée par l'orchestre de malouf tunisien et par l'association Maqam, elle sera marquée par un hommage rendu au défunt artiste Salim Azizi.

L. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Mohamed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 2 janvier : Exposition de peinture thème : «L'Algérie porte d'Afrique» avec les artistes peintres Hakim Bouchakour, Dokman Omar Dris, Tahar Hadhoud.

Atelier Rochedi (Beauséjour, Bir Mourad Rais, Alger)

Jusqu'au 15 décembre : Exposition «Moonlight» des artistes Valentina Ghanem et Rochedi Bessaih.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Vendredi 8 décembre à 16h : Concert de Lounis Aït Menguellet. Les tickets seront disponibles au guichet de l'Opéra de 10h jusqu'à 18h.

Cinémathèque Algérienne (26, rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre)

Jusqu'au 9 décembre : 8^e édition du Festival international du cinéma d'Alger. Salle El-Mouggag (Alger-Centre)

Jusqu'au 8 décembre : 8^e édition du Festival international du cinéma d'Alger. Galerie Seen Art (156, Lotissement El-Bina, Dély-Brahim, Alger)

Jusqu'au 2 janvier : Exposition collective de dessin contemporain «Purely Drawing», avec les artistes Salah Malek, Zohra Sellal, Amar Briki, Sadek Lamri, Mehdi Djelil (Bardi), Sofiane Zouggar, Adel Bentounsi, Yasser Amour, Hichem Zouaoui.



Coup-franc direct

Mahrez face à son destin

Par Mahfoud M.

Annouçant qu'il devrait changer d'air lors de ce mercato hivernal, l'allier de charme de Leicester City et de l'EN algérienne, Riadh Mahrez, semble déterminé plus que jamais à prendre en charge son destin pour signer dans un grand club d'Europe. Seulement, d'aucuns pensent qu'il est en train de refaire la même erreur que lors de la précédente période des transferts où il avait tenté de faire le forcing pour changer d'air et cela avait conduit à l'endurcissement de la position de la direction du club anglais qui s'était montré gourmande et avait augmenté son indemnité de transfert, ce qui avait amené l'AS Rome et Arsenal à abandonner la piste de l'Algérien. On se rappelle aussi que Mahrez avait disparu lors des derniers jours du mercato hivernal pour soi-disant régler définitivement cette affaire de transfert et signer dans le club de son choix. Cela avait soulevé aussi le courroux des dirigeants de Leicester qui avaient déclaré qu'ils avaient libéré le joueur pour disputer un match comptant pour les éliminatoires du Mondial avec sa sélection d'Algérie et non pour conclure un transfert qui est du seul ressort de la direction puisqu'il est encore lié par contrat avec le club. L'attaquant algérien devrait donc éviter de tomber dans les mêmes problèmes et tenir tête à ses dirigeants car il sera, encore une fois, l'unique perdant.

M. M.

Basket-ball / Coupe d'Afrique des clubs champions (éliminatoires Zone 1)

Le GSP reste invaincu et se rapproche de la qualification

LE CLUB de basket-ball algérien GS Pétroliers a enchaîné une 3^e victoire consécutive au tournoi de qualification (Zone 1) de la Coupe d'Afrique des clubs champions (messieurs), en s'imposant devant son homologue marocain MAS de Fès sur le score de 71-68 (mi-temps : 33-33), en match comptant pour la 3^e journée de compétition disputée lundi à Monastir (Tunisie). Après avoir pris 12 points d'avance dans le premier quart-temps (21-09), les Pétroliers ont concédé les 2^e et 3^e quarts (12-24) et (16-20), avant de se ressaisir dans le dernier quart et s'imposer avec 3 points d'écart (71-68). Toujours invaincus, les Pétroliers occupent la première place du classement avec 6 points, avant d'affronter les deux meilleures équipes du tournoi, à savoir le club organisateur l'US Monastir (mercredi) et l'AS Salé du Maroc (jeudi). Les basketteurs algériens avaient obtenu leurs deux premières victoires face aux clubs libyens d'Al-Ittihad (85-61) et d'An-Nasr (89-60). Les deux autres matchs de

la journée opposent l'US Monastir à Al-Ittihad (17h30) et An-Nasr à l'AS Salé (19h30). Mardi, toutes les équipes bénéficieront d'une journée de repos avant de reprendre la compétition mercredi. Le tournoi de qualification de la Zone 1 enregistre la participation de six clubs, à savoir le GS Pétroliers (Algérie), l'AS Salé et le MAS Fès (Maroc), Al-Ittihad et Al-Nasr (Libye) ainsi que l'US Monastir (Tunisie). La compétition se déroule sous forme d'un mini-championnat et les deux premiers au classement se qualifieront pour la phase finale. Huit clubs ont déjà composé leur billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions 2017, prévue du 11 au 20 décembre à Tunis. Il s'agit d'Al Ahly du Caire (Egypte, tenant du titre), de l'ES Rades (Tunisie, organisateur), de City Oilers (Ouganda), de Kano Pillars et de Gombe Bulls (Nigeria), de Recreativo do Libolo et d'InterClube (Angola) ainsi que d'ASCUT (Madagascar).

Boxe/Désignation des staffs techniques nationaux Des coaches bientôt proposés au MJS

Des propositions ont été soumises au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour la désignation des staffs techniques nationaux de boxe, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB). «Des propositions ont été soumises au MJS pour la désignation des entraîneurs nationaux de différentes sélections masculines et féminines, et ce, après la clôture de la période de dépôt des candidatures et l'étude de tous les dossiers par une commission installée à ce sujet», a déclaré Lyes Latreche, membre du bureau fédéral de la FAB. La commission est composée du

président de la FAB, Abdeslam Draa, les trois vice-présidents, le directeur des équipes nationales (DEN), Brahim Bedjaoui et le directeur technique national (DTN), Mourad Meziane. A cet effet, le trio Dine Ahmed, Belounis Slimane et Hafid Boubekri a été proposé pour prendre en main la sélection seniors messieurs, alors que Abdelhani Kenzi et Guemaze Abdelkader ont été désignés pour la sélection féminine seniors. Pour les juniors garçons, les entraîneurs Fratssa Mourad, Arab Hamza et Brahim Bourenane ont été proposés au MJS, alors que Majid Bengadi, Abdelbaki Belmili et Moulaye

Benamer ont été proposés pour la sélection juniors filles. Les entraîneurs Rabah Hamadache, Brahim Kechida et Halim Ouradi devraient prendre en charge la sélection nationale des cadets (garçons), alors que Moussaoui Boualem, Guerout Karim et Diab Azzedine devraient diriger la sélection minime garçons. Le changement au niveau des différentes sélections nationales de boxe avait été décidé lors du colloque technique national de la Fédération algérienne de boxe (FAB) qui s'est tenu le mois d'octobre dernier au Complexe sportif de Sveltesse à Chéraga (Alger).

JS Kabylie Les responsables du club taclent Mellal

Les actuels responsables du club que sont les membres du comité de surveillance de la JS Kabylie ont tenu à apporter quelques précisions concernant la gestion du club. Ils ont taclé Mellal qui souhaite intégrer le comité directeur et demandent même le départ de l'actuelle équipe dirigeante présidée par Medjane et dont font partie Zouaoui et Aït Djoudi qui est considéré comme manager et entraîneur à la fois.

Par Mahfoud M.

Ainsi, le président du conseil de surveillance, Malik Azlef, a déclaré que seule sa structure a le droit d'émettre un jugement sur l'actuel directeur et non Mellal qui n'a pas le droit de dire quoi que ce soit. «Certaines personnes font tout pour déstabiliser l'équipe. Pourquoi cet acharnement à l'égard du directeur ?», se demandera Azlef qui n'arrive pas à comprendre ce comportement, soulignant que normalement tout le monde devrait mettre la main dans la main pour tenter de sortir le club du tunnel et le remettre sur les rails. Il pense qu'il faut donner du temps au directeur pour tenter de redresser la situation, estimant qu'il est impensable de régler tous les problèmes de l'équipe en quelques jours et qu'il faudra au moins attendre un mois ou plus pour voir les fruits du travail de cette direction. Azlef visait en fait Mellal qui multiplie les déclarations depuis quelque temps, souhaitant récupérer le club. Le président du comité de surveillance avouera



Les dirigeants de la JSK se défendent

qu'il y aura une réunion ces jours-ci avec le directeur pour faire le point et une première évaluation. Même son de cloche chez le membre du directeur Zouaoui, qui avouera qu'une campagne de déstabilisation est menée contre eux, expliquant qu'il ne sait pas au juste ce que veut Mellal qui n'arrête pas d'esayer de ternir leur réputation. Il pense que certains ne veulent pas le bien de l'équipe, mais

n'empêche que cela ne leur interdit pas de se donner à fond pour tenter de redresser la situation, ajoutant que les membres du directeur restent sereins. Sur un tout autre plan, nous apprenons que les joueurs devraient toucher deux mensualités ces jours-ci et ce, avant le match qui mettra aux prises la JSK à l'USMA dans le classico qui promet spectacle et suspense.

M. M.

AS Ain M'lila

Le président souhaite l'accession

L'AS Ain M'lila, leader du championnat de Ligue 2 Mobilis de football après 13 journées, vise désormais l'accession en Ligue 1, a indiqué son président Chedad Bensedid. «Sincèrement, nous avons commencé à réfléchir à l'accession vu les résultats positifs enregistrés par l'équipe après 13 journées, je pense que c'est jouable. Mais il faut savoir que

nos objectifs dépendront aussi des ressources financières du club. Après le dernier match de la phase aller face à Mascara, je vais discuter avec mon staff technique pour parler de l'avenir du club sur tous les plans», a précisé Bensedid. Le premier responsable des Rouge et Noir s'est dit «agréablement surpris» par la prestation de ses joueurs depuis l'entame de la saison en remportant six victoires en autant de matchs à domicile, et reste l'unique équipe de la Ligue 2 à avoir réalisé un parcours sans faute sur sa pelouse. «Honnêtement, on ne s'attendait pas à un tel parcours avant le coup d'envoi de la saison. Je tiens à féliciter les joueurs, le staff technique, la direction du club et les supporters pour tous les efforts fournis ces dernières semaines. Maintenant, il faut continuer sur cette lancée pour terminer leader de la phase aller avant d'entamer la phase retour qui reste très difficile à gérer», a-t-il ajouté. Outre sa place de leader, le club de l'Est algérien s'illustre également par ses premières places aux classements de meilleures attaques et défenses, en inscrivant 22 buts contre

8 encaissés. «Ces résultats reflètent la qualité de notre recrutement et le niveau des joueurs déjà présents avec nous l'an dernier», a expliqué le patron des «Scorpions». Par ailleurs, Bensedid a exhorté les autorités locales à venir en aide au club qui est en train de réaliser une excellente saison et proche d'une accession en Ligue 1 après plusieurs années de calvaire. «Nous sommes premiers au classement, mais malheureusement le club n'a reçu aucun centime depuis le début de la saison. J'ai payé certains salaires de mon argent et avec l'aide de certains commerçants de la ville. Nous avons reçu des promesses mais nous n'avons rien touché. J'espère que les autorités locales vont nous épauler dans ces moments pour atteindre notre objectif», a-t-il souhaité. Au classement général, l'ASAM est en tête avec 31 points, soit six de plus que son dauphin, le MOB, auteur d'un nul vierge vendredi chez le CAB (0-0). Lors des deux prochaines et dernières journées de la phase aller, l'ASAM se déplacera à Bordj Bou Arréridj pour affronter le CABBA avant d'accueillir le GC Mascara.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

France

Décès de l'écrivain Jean d'Ormesson

L'ÉCRIVAIN et académicien français Jean d'Ormesson, est mort dans la nuit de lundi à mardi à l'âge de 92 ans, a annoncé sa famille aux médias français. Le romancier est décédé d'une crise cardiaque à son domicile de Neuilly (banlieue parisienne), a précisé sa fille, l'éditrice Héloïse d'Ormesson. Elu en 1973 à l'Académie française, éditorialiste et ancien directeur du «Figaro» (1974-1977), il est gratifié en 2015, du mérite d'être édité dans la collection «La Pléiade des éditions Gallimard», récompense suprême de tout écrivain français. Né en 1925 à Paris, fils d'ambassadeur, Jean d'Ormesson, normalien et agrégé de philosophie, entreprend une carrière de haut fonctionnaire, occupant de 1946 à 1977 plusieurs postes de responsabilité dans des organismes et instances importants, en France et à l'échelle internationale. Publiant en 1956 son premier roman, «L'Amour est un plaisir», Jean d'Ormesson est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages dont «La Gloire de l'Empire» (1971), énorme succès littéraire qui lui a valu d'être distingué du grand prix de l'Académie française, «Au plaisir de Dieu» (1974), autre grand succès adapté à la télévision, «Presque rien sur presque tout» (1996) et les deux livres «testamentaires», «Le Rapport Gabriel» (1999) et «C'était bien» (2003). Plusieurs fois distingué, Jean d'Ormesson publie en 2013, «Un jour je m'en irai sans vous avoir tout dit», ouvrage où il livrait sa foi en la littérature, la force des sentiments et le goût du bonheur. **Racim C.**

Espagne/Géronne et Madrid

Arrestation de trois Marocains pour leur appartenance à Daech

LA POLICE espagnole a arrêté mardi trois personnes d'origine marocaine pour leurs liens présumés avec l'organisation terroriste auto-proclamée «Etat islamique» (Daech/El) à Figueres (Géronne) et à Parla dans les environs de Madrid alors qu'une quatrième personne a été arrêtée au Maroc, indique le ministère espagnol de l'Intérieur. Les détenus représentaient «une menace dangereuse parce qu'ils incitaient directement à commettre des attentats en Espagne», selon le ministère de l'Intérieur espagnol qui a indiqué par ailleurs que les deux frères arrêtés à Figueres et âgés de 30 et 31 ans se sont consacrés à administrer un réseau de communication complexe pour améliorer la propagande de l'organisation terroriste alors que celui arrêté dans la banlieue de Madrid et âgé de 44 ans était dans un processus avancé de radicalisation et tentait «de recruter des complices avec lesquels il envisageait de commettre des crimes», ajoute la même source. La quatrième personne arrêtée à Tanger est «un dangereux membre de Daech», précise-t-on. Le bureau d'information générale de la police nationale espagnole considère que «les personnes arrêtées s'activaient à répandre le contenu terroriste sur Internet et encourageaient directement à commettre des attentats en Espagne». Les enquêteurs ont ainsi pu découvrir, poursuit-on des «manuels pédagogiques sur la préparation d'engins explosifs artisanaux, et autres techniques d'agression sur des

civils et d'entraînement destinés pour les terroristes». Fin novembre dernier, les moscos d'Esquadra (police catalane) avaient également arrêté deux personnes de nationalité marocaine dans une opération menée à Sant Père de Ribes au sud de la province de Barcelone pour «avoir encouragé et fait l'apologie des actes terroristes de l'organisation Daech», avait indiqué le ministère de l'Intérieur espagnol. Le ministre espagnol de l'Intérieur, Juan Ignacio Zoido, avait expliqué que l'opération a été développée «patiemment» à travers les réseaux sociaux et Internet, où il a «été possible de vérifier leur radicalisation, ainsi que la publicité et la propagande qu'ils faisaient aux actes terroristes revendiqués par Daech». Les forces de sécurité espagnoles ont arrêté plus de 500 terroristes en Espagne où à l'étranger, depuis que le niveau d'alerte terroriste a été porté à 4, en juin 2015, rappelle-t-on.

R. I.

Emmanuel Macron en visite à Alger aujourd'hui



Djalou@hotmail.com

Agression d'une enseignante à l'académie de Tizi Ouzou

Nouvelle action de démonstration du Cnapeste

■ Le bras de fer entre les enseignants affiliés au syndicat Cnapeste et la direction de la wilaya de Tizi Ouzou a connu hier une nouvelle démonstration en observant un sit-in devant le siège de la cité administrative.

Par Hamid Messir

Des milliers de personnes ont pris part à ce rassemblement pour réitérer leur détermination à faire aboutir leurs revendications qui se résument essentiellement en la demande de sanctions contre les auteurs de l'agression d'une enseignante à l'intérieur des services de l'académie en date du 18 octobre dernier à laquelle s'est greffée le départ de deux chefs de services au sein de la même direction pointée du doigt pour leurs agissements inhérents directement à l'incident entre cette enseignante et une policière. Même si la cellule de communication de la sûreté de wilaya avait démenti dans un communiqué la prétendue agression de leur agent contre cette enseignante. Pour rappel, les adhérents du Cnapeste sont en grève illimitée depuis le 20 novembre dernier. Du côté de la direction de l'éducation, nous



Ph: M. Zlatok/J. A.

avons appris que la commission chargée de faire la lumière sur cette affaire n'a pas avancé dans son travail d'autant plus que l'on aurait proposé que celle-ci tente une réconciliation entre les parties en conflit. Depuis c'est le statu quo. Alors que les élèves sont otages de ce bras de fer dont les parents avaient tiré la sonnette d'alarme quant aux répercussions sur la bonne scolarité de leurs enfants. Pour le Cnapeste, le recours à la grève

illimitée a été ultime après avoir épuisé toutes les autres voies de dialogue avec les autorités locales. Le même syndicat persiste et signe que son combat pour «assainir l'académie de ces incompétences» ira jusqu'au bout. A noter que l'on croit savoir qu'une délégation des protestataires aurait été reçue au cabinet du wali en présence du directeur de l'éducation de la wilaya. Rien n'a filtré sur les résultats de cette audience. **H. M.**

Batna

Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

CINQ éléments de soutien aux groupes terroristes, en possession d'armes à feu, ont été arrêtés lundi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté le 4 décembre 2017 à Batna, cinq éléments de soutien aux groupes terroristes, en

leur possession trois armes à feu», précise la même source. En outre, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire «a intercepté, à Bordj Bou Arreridj, deux narcotrafiquants et saisi 4,5 kgs de kif traité, tandis que des gardes-frontières ont saisi 4 fusils de chasse à Tébessa». Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé, en coordination avec les éléments des douanes, à Tamanrasset et In Guezzam, neuf orpailleurs et saisi trois véhicules tout-terrain, 4 200 litres de carbu-

rants, divers outils d'orpillage, 6,6 quintaux de denrées alimentaires destinées à la contrebande», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Biskra, un contrebandier et saisi 10.500 paquets de cigarettes». De même, 60 immigrants clandestins de différentes nationalités «ont été arrêtés à Temcen, Nâama, Adrar, Béchar, Ghardaïa et Ouargla», rapporte également le communiqué.

Slim O.